ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

construction spatiale

Question écrite n° 7100

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie s'il peut confirmer (ou démentir), après le succès d'Ariane 5, que les propulseurs à poudre n'ont pu être récupérés puisque les parachutes, de fabrication russe, qui devaient freiner la descente de ces cylindres de 40 tonnes ne se sont finalement pas ouverts (Le Monde, 8 novembre 1997). Cela, contrairement à ce qu'avait annoncé un responsable du CNES.

Texte de la réponse

Les responsables du lancement ont indiqué après le succès d'Ariane 5 que la séparation des propulseurs à poudre du corps du lanceur s'était effectuée dans des conditions nominales, mais que ces derniers n'ont pu être récupérés comme cela était prévu. La séquence des événements qui auraient dû conduire à l'ouverture des parachutes n'a pas été réalisée. Le cône avant des propulseurs n'a pas été largué, et les parachutes n'ont pu se déployer. On recherche actuellement les causes de cette anomalie de fonctionnement qui peuvent se situer tant au niveau de la transmission des ordres pyrotechniques très en amont dans la séquence qu'au niveau d'une défaillance d'un capteur altimétrique ou d'un problème de mauvais fonctionnement de la chaîne pyrotechnique. Les parachutes eux-mêmes ne sont pas en cause.

Données clés

Auteur : M. Léonce Deprez
Circonscription : Pas-de-Calais (4e circonscription) - Union pour la démocratie française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 7100
Rubrique : Industrie
Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er décembre 1997, page 4293
Réponse publiée le : 19 janvier 1998, page 299